

L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ DE GRAND POITIERS



Grand Poitiers, biodiversité et politique publique

Depuis 2017, Grand Poitiers est une communauté urbaine de 40 communes.

Par son caractère vaste et diversifié, ce territoire revêt plusieurs **enjeux écologiques importants** à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine.

Aussi, Grand Poitiers s'organise pour prendre en compte la biodiversité dans l'ensemble de ses politiques publiques. Afin de mieux connaître son patrimoine naturel, Grand Poitiers a lancé son **Atlas de la Biodiversité Communautaire (ABC)**.

Le projet a été retenu en 2021, parmi 250 participants, lors de l'appel à projets lancé par l'Office français de la biodiversité (OFB), dans le cadre du plan France Relance.

Un ABC, qu'est-ce que c'est ?

Un Atlas de la biodiversité communal ou communautaire résulte de la démarche d'un territoire pour connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel. Cela passe par la réalisation d'un inventaire scientifique des milieux et espèces présents.

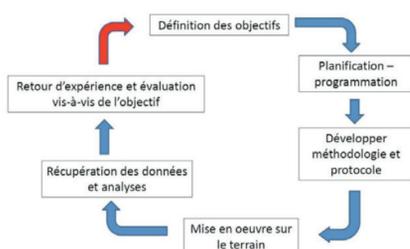
Cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité dans le territoire.

L'ABC est ainsi un outil d'information et d'aide à la décision pour les politiques locales.

Qu'est-ce qu'un inventaire scientifique ?

Un inventaire énumère et décrit des « espèces vivantes », présentes dans une zone géographique ou un milieu déterminé, et qui peuvent se décliner par groupe.

Il apporte une vision d'ensemble d'un groupe sur un territoire et permet d'évaluer quantitativement et qualitativement les espèces qui s'y trouvent. Il peut constituer un référentiel pour suivre l'évolution de la biodiversité, mesurer sa fragilité, estimer les disparitions et en analyser les causes, définir l'urgence des actions à mener.

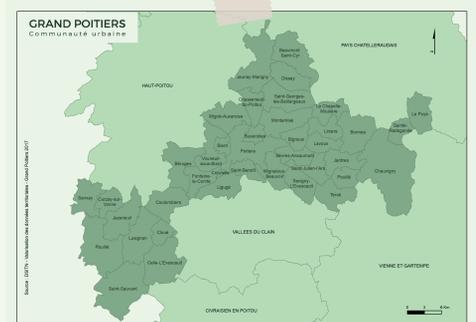


Grand Poitiers, c'est :

1 073 km² au centre du département de la Vienne

50 % des habitants de la Vienne

40 communes :



Beaumont Saint-Cyr, Béruges, Biard, Bignoux, Bonnes, Buxerolles, Celle-Lévescault, Chasseneuil-du-Poitou, Chauvigny, Cloué, Coulombiers, Croutelle, Curzay-sur-Vonne, Dissay, Fontaine-le-Comte, Jardres, Jauncy-Marigny, Jazeuil, La Chapelle-Moulière, La Puye, Lavoux, Ligugé, Liniers, Lusignan, Mignaloux-Beauvoir, Migné-Auxances, Montamisé, Poitiers, Pouillé, Rouillé, Saint-Benoît, Saint-Georges-lès-Baillargeaux, Saint-Julien-l'Ars, Saint-Sauvant, Sainte-Radegonde, Sanxay, Savigny-Lévescault, Sévres-Anxaumont, Tercé et Vouneuil-sous-Biard

4 grandes compétences :



L'aménagement du territoire

(schéma de cohérence territoriale - SCoT, plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), mobilités)



La protection et la valorisation de l'environnement et du cadre de vie

(air, bruit, énergie)



La protection de la qualité environnementale

(connaissance du patrimoine, sensibilisation à sa conservation, préservation de la biodiversité)



La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)



L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ DE GRAND POITIERS

Objectifs politiques

Grand Poitiers s'appuie sur les données apportées par l'ABC pour intégrer la biodiversité dans la définition et la planification de ses projets. Connaître la juste valeur du patrimoine naturel à préserver permet d'adapter les modes de gestion et les mesures de protection. Principalement, dans les domaines d'actions suivants :

- **aménagement du territoire** : préserver le foncier agricole, valoriser le foncier disponible, gérer les espaces publics ;
- **prévention des inondations** : favoriser l'hydraulique des sols, éviter l'artificialisation des sols ;
- **lutte contre le changement climatique** : piéger le carbone, atténuer les îlots de chaleur urbains
- **production d'eau potable** : préserver la capacité épuratoire, protéger les sources d'alimentation

L'ABC peut aussi générer des opportunités d'actions nouvelles pour les communes ou les intercommunalités.

Objectifs scientifiques et techniques

Par une approche naturaliste complète et précise, l'ABC permet de se rendre compte des impacts des activités humaines, actuelles et envisagées, sur le patrimoine naturel.

L'ABC permet ainsi de repenser les projets en fonction de leur atteinte et conséquences sur cette biodiversité : relation et dynamiques des espèces, populations et écosystèmes.



Des partenaires spécialistes

L'ABC est construit avec des partenaires locaux, dont **Vienne Nature**, **la Fédération de la Vienne pour la pêche et la protection du milieu aquatique**, **le CPIE Seuil du Poitou**, **le CPIE Val de Gartempe**.



L'association Vienne Nature

Depuis plus de 50 ans, Vienne Nature contribue à sauvegarder les espèces et les milieux naturels de la Vienne par des actions d'inventaires du patrimoine naturel et d'éducation à l'environnement.

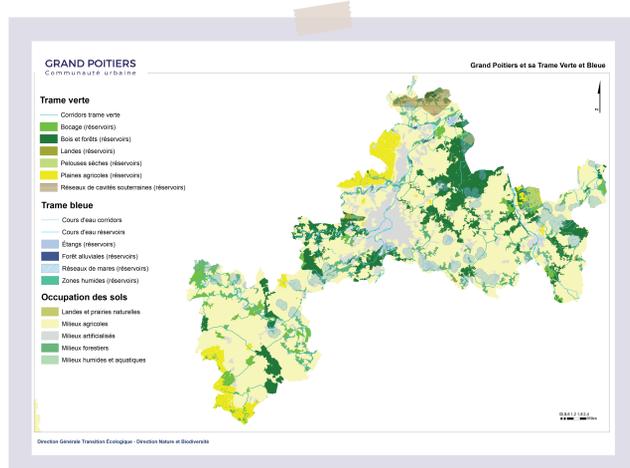
Les observations de ses adhérents et de ses salariés contribuent à la connaissance de la biodiversité, au bénéfice de l'intérêt général.

Vienne Nature siège dans de nombreuses commissions officielles sur la nature, l'agriculture, la chasse, la gestion de l'eau et des déchets, les paysages, les risques naturels ou technologiques, la santé...

Dans le cadre de l'ABC de Grand Poitiers, Vienne Nature agit en faveur de la trame noire (protéger la biodiversité nocturne) et la trame bleue (protéger les cours d'eau et zones humides).

Ses actions :

- **recenser et identifier** des espèces et des milieux clés pour préserver et/ou améliorer les continuités écologiques identifiées à Grand Poitiers ;



- **réaliser des inventaires faunistiques** : hétérocères (papillons), chiroptères (chauves-souris), odonates (demoiselles et libellules), mulettes ;



- **mener une enquête participative sur l'identification** des colonies de chauves-souris et l'analyse génétique de certains individus, avec l'Université de Poitiers ;
- **recenser** les mares, **identifier** les enjeux associés et faire des propositions ;
- **recenser** les haies et faire des préconisations.



L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ DE GRAND POITIERS



La fédération de la Vienne pour la pêche et la préservation du milieu aquatique

La Fédération de la Vienne regroupe les associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA) du département. Elle définit les axes de gestion et les principes de la politique départementale en matière de pêche et de protection des milieux aquatiques, **conformément à la réglementation en vigueur**.

Dans le cadre de l'ABC de Grand Poitiers, la fédération réalise des inventaires et atlas piscicoles et astacicoles*. Ils compléteront les données existantes et permettront de mieux communiquer sur ces espèces aquatiques, avec une identification, par commune, des rivières et de leurs espèces piscicoles et astacicoles associées.

* Le saviez-vous ?

Tout comme l'adjectif « piscicole » renvoie à ce qui est relatif aux poissons, l'adjectif « astacicole » (du latin *astacus*, « écrevisse ») fait référence en langue française à ce qui est relatif aux « écrevisses » et à leurs élevages ou à leurs cycles biologiques.



© Fédération de Pêche et de la protection du milieu aquatique de la Vienne



SEUIL DU POITOU



VAL DE GARTEMPE

Les CPIE Seuil du Poitou et Val de Gartempe

Les CPIE ont une mission d'accompagnement des territoires.

Leurs principales missions :

- **l'éducation à l'environnement** pour tous, enfants et adultes, salariés, scolaires, étudiants ;
- **l'accompagnement** des collectivités locales et des acteurs socio-économiques dans une démarche de développement durable.

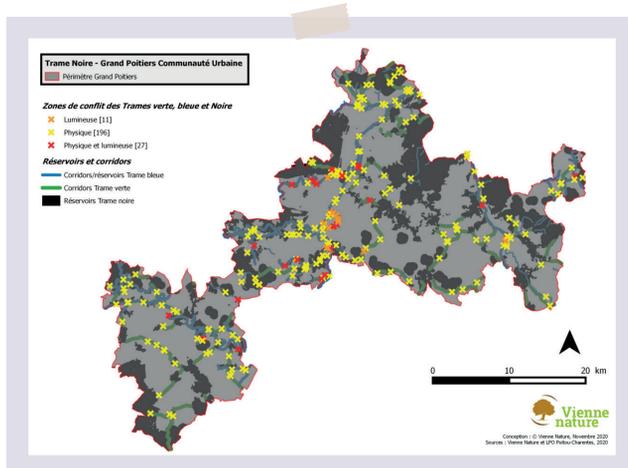
Depuis 1995, le CPA Lathus est labellisé Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (Val de Gartempe). En 1985, le Centre d'initiation à la nature et à l'environnement de la Vienne – CINEV a été créé puis labellisé CPIE (Seuil du Poitou) en 2003.

Les CPIE Seuil du Poitou et Val de Gartempe ont élaboré avec Grand Poitiers un projet global de sensibilisation à la biodiversité :

- **séances pédagogiques** auprès des scolaires, pour les sensibiliser à leur environnement (4 séances au long de l'année scolaire) ;



- **formation** proposée aux conseillers municipaux, sur les problématiques liées à la biodiversité (quels outils à disposition des élus, pistes de réflexion). Ces échanges s'appuient sur les études des trames verte, bleue et noire, réalisées par Vienne Nature et la LPO Vienne en 2019 et 2021 ;



- **demi-journées de formations thématiques** pour les élus et agents, sur les enjeux du territoire (gestion des zones humides, gestion différenciée des bords de routes...);
- **réunions ou balades de territoire** pour les citoyens, sur le sujet de la biodiversité et pour favoriser la participation citoyenne.